



22^e INFOLETTRE

Dans ce numéro

Activités des membres.....	1
Une honorée parmi nous.....	1
Un lancement	2
L'AFDU Québec en recrutement	4
Opinion.....	5
Paix sur la terre : est-ce possible.....	5
Nos boursières en carrière	6
Avocate : pour le plaisir des mots d'abord	6
Sciences : contributions au Féminin	10
La reconnaissance des femmes en astronomie et autres sciences	10

Activités des membres

Une honorée parmi nous

France Rémillard

L'AFDU-Québec est fière de vous annoncer la remise du *Prix Hommages Aînés 2021* à Godelieve De Koninck. Ce prix vise à « souligner l'apport d'une personne aînée œuvrant bénévolement dans sa région pour favoriser le mieux-être des personnes aînées ainsi que leur participation accrue à la société. »

Membre active de l'Association, Godelieve siège toujours au Comité de sélection de nos boursières. Elle a aussi assumé pendant plusieurs années la présidence de l'Association. C'est pour son programme Liratoutâge que le prix lui est décerné. Créé en 2008, il a pour objectif d'utiliser la lecture à voix haute pour rejoindre les personnes vivant en centre



d'hébergement. Journaux, romans, poésies, tout y passe et les auditeurs et auditrices ne voient pas le temps qui passe. Depuis sa création, Liratouâgé a connu une croissance exponentielle. Treize ans après sa création, il compte maintenant une centaine de bénévoles et a essaimé partout sur le territoire du Québec. Il a même poursuivi ses activités

en dépit de la pandémie. En 2020, c'est 53 séances de lectures en virtuel qui ont été diffusées pour briser l'isolement accru engendré par les mesures sanitaires. Godelieve, qui est l'idéatrice de cet organisme bénévole, en tient la barre tout en poursuivant, à raison de trois fois par semaine, ses prestations de lecture dans les résidences de Québec.

Un prix bien mérité et une membre honorable, digne d'admiration.

Un lancement

F. R.

Le lundi 29 novembre, j'ai assisté au lancement du journal *L'Actu'Elles* qui avait lieu au cimetière Saint-Charles. J'avais été attirée à cet événement par la présentation du monument à Irma Levasseur, cette Québécoise francophone, première femme médecin, qui a consacré sa vie au soin des enfants malades. Cette personnalité à la volonté de fer et aux convictions inébranlables a fondé l'Hôpital Sainte-Justine et celui de l'Enfant-Jésus avant de terminer sa vie dans l'indigence la plus totale. Aurait-elle enfin eu droit à un monument funéraire dans le cimetière de la paroisse qui l'a vue naître ? Pas tout à fait. Johanne Gagnon, agente de communication pour le Saint-Charles, a pointé l'inscription de l'héroïque docteur dans le granit du monument de la famille Levasseur, donc une parmi d'autres. Au moins, dispose-t-elle dorénavant d'un point d'ancrage qui permet de la commémorer et de révéler sa magistrale contribution lors des visites guidées qu'organise Madame Gagnon chaque été dans ce champ des morts.

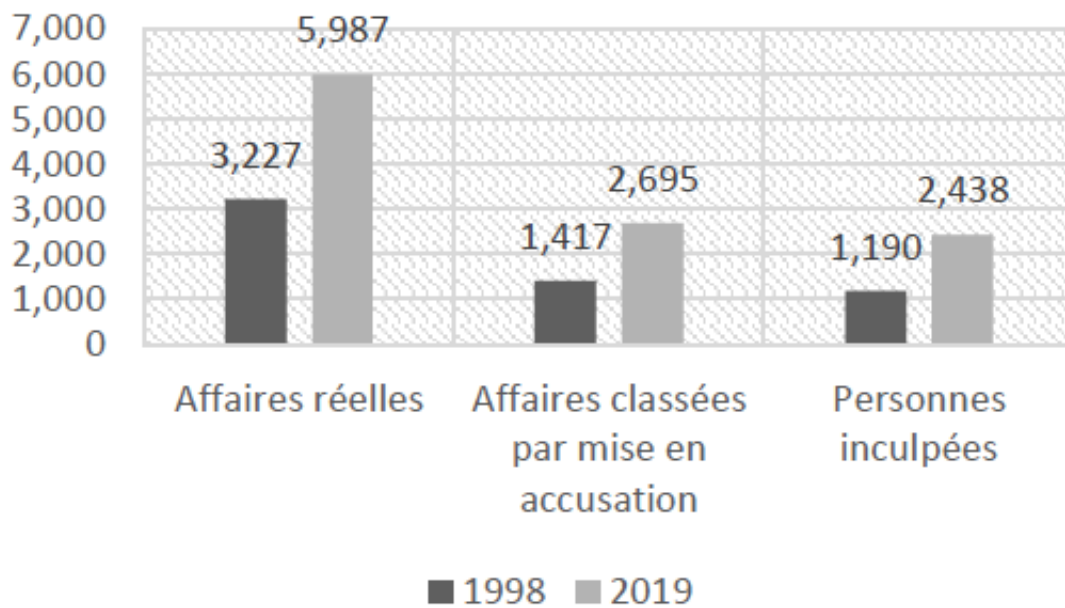


J'ai aussi par la même occasion découvert cette publication, *L'Actu'Elles*, produite par le Centre des femmes de la basse-ville, un organisme qui existe depuis 1982, créé pour les femmes du quartier Saint-Sauveur, et qui a pour mission d'« améliorer leurs conditions de

vie, tant au point de vue individuel que collectif ». Le numéro produit par son comité Vigilance médias, le volume 7 no 1, examine le système judiciaire dans une perspective féministe.

Il y est notamment question du harcèlement sexuel subi par celles qui œuvrent dans la pratique du droit. Les données sont tirées d'une enquête menée par l'équipe de Sophie Brière de l'université Laval. Je signale un autre article sur le thème du système judiciaire, celui de Johanne Jutras qui compare les données de 1998 et 2019 produites par Statistiques Canada sur le traitement en justice des plaintes d'agression sexuelle dont est tiré le tableau ci-joint.

L'évolution du nombre d'agressions sexuelles au Québec 1998-2019



La comparaison des données relevées à presque 20 ans d'intervalle permet de constater que la situation évolue lentement. En effet, plus de plaintes sont reconnues fondées par les corps policiers, plus sont mises en accusation et plus d'agresseurs sont inculpés, nous dit Johanne.

L'auteure conclut qu'« il y a heureusement une tendance à la hausse pour que les victimes aient gain de cause devant la justice québécoise » ce qui l'incite à inviter les victimes, majoritairement des femmes, à porter plainte.

L'AFDU Québec en recrutement

Suzanne Lemire

La fin de 2021 approche et l'heure est aux bilans. Les administratrices constatent un certain essoufflement : la tâche à accomplir est considérable et la relève se fait attendre. Elles lancent un cri du cœur : nous avons besoin de sang neuf. Il faudrait pouvoir compter sur de nouvelles ressources amenant au sein de l'équipe des compétences inédites et/ou des idées originales ou juste un peu d'énergie revigorante.

Qui nous sommes

L'association a plus de 70 ans d'existence, un âge respectable qui est gage de sa stabilité. Quelques membres nous accompagnent depuis la création de l'organisme. À tout le moins peut-on dire que nous savons fidéliser nos membres. Centrée sur notre mission, l'éducation supérieure des filles et des femmes, notre action est diversifiée, généreuse et bénévole. Toutes celles qui ont bénéficié de nos bourses sont unanimes à reconnaître ses bienfaits sur leur parcours scolaire, ce qui constitue une source de satisfaction et de plaisir pour les membres de nos divers comités.



Pourquoi s'engager

S'engager et siéger à un conseil d'administration c'est aussi diversifier ses expériences, élargir son réseau en établissant de nouvelles relations d'affaire ou d'amitié et cela représente aussi certainement une valeur ajoutée dans un curriculum. À cet effet, nous avons souvent fourni des lettres de recommandation pour nos administratrices en recherche d'emploi.

Une invitation

La porte est donc ouverte : nous accueillerons toute nouvelle candidate à bras ouverts. Vous n'avez qu'à signaler votre intérêt par courriel à afduquebec@gmail.com pour un rendez-vous en janvier devant une galette des Rois, offerte à l'occasion de la première rencontre de la nouvelle année.

Opinion

Paix sur la terre : est-ce possible

France Rémillard

Il y a une semaine, j'ai dévoré la très belle série de cinq B. D. du dessinateur concepteur Riad Tannouf : *les cahiers d'Esther*. On y suit son héroïne, bien réelle et non fictive dois-je préciser, de l'âge de 9 à 15 ans. Celle-ci relate, sans filtre ou presque, les expériences humaines telles que vécues bien dans leur jus au fil des semaines et des ans. J'en suis sortie stupéfiée par la violence verbale omniprésente dont les garçons font preuve à l'égard des filles. Bien sûr, cela se passe ailleurs, à Paris, en l'occurrence. Mais qu'en est-il ici ? Nos petites sont-elles aussi l'objet de ce genre d'intimidation ?

Je viens aussi de terminer la lecture du roman *Mille soleils splendides* de Khaled Hosseini : immense tristesse ! Publié en 2007, l'action prend place entre 1987 et 2004 en Afghanistan. Elle suit le destin de deux femmes victimes du contexte culturel et géopolitique qui sévit dans ce pays. Bien sûr, l'auteur a trouvé une porte miraculeuse pour terminer son roman avec une fin heureuse, mais à la fin de 2003, un certain espoir pouvait fleurir en Afghanistan. Un tel optimisme serait impossible en 2021. La situation a de nouveau basculé et est devenue catastrophique dans ce pays déjà malmené, catastrophique pour tous, mais une fin du monde pour les femmes : retour de la charia, de la domination mâle, de la burqa, de leur confinement au domicile conjugal, de l'interdiction d'accès à l'école pour les filles, etc.

Puis le vendredi 4 décembre, j'ai regardé le reportage commémoratif portant sur le féminicide de Polytechnique survenu en 1989. Mon inquiétude déjà en éveil s'est encore accrue d'un cran.

Je me demande ce qui a été fait depuis 1989, pour rejoindre dans leur tanière ces hommes frustrés par l'avancement des femmes. Ils sont toujours là, on les voit surgir sur la toile pour intimider celles qui osent exprimer leur affranchissement. Ils se cachent derrière un anonymat qui les sert et qui les solidarise. Je lisais dans la [gazette des femmes de novembre 2021](#) qu'« une enquête mondiale de Plan international Canada soulignée par l'Afeas (Association féminine d'éducation et d'action sociale), **62 % des jeunes femmes** canadiennes disent être la cible de messages explicites, de photos pornographiques, de traques en ligne et d'autres formes d'abus inquiétants. »

Sommes-nous assises sur une cocotte-minute prête à exploser de nouveau ? Je suis inquiète.

Je pense que nous ne sommes pas arrivées au bout du tunnel... on a beau avoir perçu quelques rayons, ils sont trompeurs. Je rejoins ici le sentiment général de Nathalie Provost, survivante de Polytechnique, qui, dans la *Gazette des femmes*, disait « .../dans le monde de 2021, plus de 30 ans après le féminicide de Polytechnique, je n'arrive pas à être

optimiste. » Toutefois, comme elle, je pense qu'il importe de continuer à se battre et garder espoir. « Il faut s'attaquer aux stéréotypes/.../à la socialisation des garçons et des filles, et leur enseigner très jeunes ce qu'est une relation égalitaire », affirme Manon Monastesse, directrice de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. Le cyberspace est le terrain idéal pour ce chantier. « Les mecs, jetez-vous dans l'allée si vous pensez que c'est quelque chose que vous pouvez faire ! », lance Mélanie Millette, professeure au Département de communication sociale et publique de l'UQAM et membre du RéQEF. Il est plus que certain que l'égalité ne pourra se faire sans un sérieux coup de barre de la part des hommes: une invitation à diffuser partout et le temps des fêtes offre certes quelques bonnes occasions de le faire. Paix sur la terre et égalité pour les hommes et les femmes de bonne volonté.

Nos boursières en carrière

Depuis la création du fonds de la fondation AFDU-Québec, en 1992 c'est plusieurs centaines de milliers de dollars qui ont été octroyés à des filles et des femmes désireuses de faire des études supérieures. Qu'advient-il de nos boursières une fois leur formation complétée ? Curieuses de connaître leur devenir, nous sommes allées à leur rencontre pour tenter de refaire avec elles le parcours scolaire et professionnel qu'elles ont mené à ce jour. C'est l'objet de cette chronique. Souhaitons à nos lectrices qu'elle nourrisse leur intérêt et suscite leur engagement. Espérons aussi qu'elle inspire nos jeunes boursières encore aux études. Ce mois-ci, nous vous présentons la professeure Sylvette Guillemard.

Avocate : pour le plaisir des mots d'abord

Entrevue menée par France Rémillard

Sylvette Guillemard a une carrière bien établie. Elle est professeure titulaire à la faculté de droit à l'université Laval. En plus d'enseigner le droit international privé et le droit civil québécois, elle dispose de plusieurs assistantes de recherche qui mènent des études de maîtrise et de doctorat sous son égide. Une sommité dans son domaine, elle est fréquemment consultée par les magistrats sur des questions pointues ayant trait aux législations étrangères. Elle publie régulièrement des articles et des volumes spécialisés en plus de répondre aux médias sur des sujets tels que les plaideurs quérulents, ces individus qui se complaisent dans la contestation des pénalités et des verdicts qui leur sont imposés.

Elle vient de se voir décerner la prestigieuse médaille Paul-André-Crépeau pour « sa contribution remarquable et inestimable à l'avancement des aspects internationaux du droit privé. » _ Cette spécialité du droit s'occupe de points légaux touchant des personnes engagées dans des relations transfrontalières, par exemple : mariage entre personnes de nationalités différentes ou contrat commercial entre sociétés établies dans des pays

distincts. Cette femme très humble dit ne pas rechercher les honneurs et la reconnaissance, mais être propulsée par la passion pour sa discipline.



F.R. Je ne connais qu'un seul Guillemard et il vit à Paris. Sylvette Guillemard, qui êtes-vous ? Votre nom peu fréquent au Québec laisse supposer d'autres origines.

S. G. Vous avez raison, je suis française, originaire de Paris. Arrivée au Québec en 1980, diplôme en poche, je venais de décrocher un emploi à l'hôpital de Sherbrooke et, ne vous surprenez pas, cet emploi était en ophtalmologie : mon domaine initial de formation n'était donc pas du tout le droit. Et là, si je peux vous confier un secret, la transition Paris-Sherbrooke a été pour moi un choc à tous égards.

Deux ans plus tard, j'ai migré vers Québec, toujours en ophtalmologie. Au fond de moi, j'étais habitée par le désir de faire du droit. Au fil du temps, j'ai peu à peu réalisé qu'au Québec il est possible de se refaire une vie dans une autre carrière. Sept ans après mon arrivée en terre d'Amérique, je me suis inscrite à un premier cours à la faculté, d'abord en étudiante libre. Tout de suite, je me suis sentie dans mon élément : j'ai compris que c'est en droit que je voulais gagner ma vie. Je demeure malgré tout contente d'avoir fait ce choix sur le tard : à dix-sept ans, la maturité n'aurait pas été au rendez-vous.

F. R. Pouvez-vous nous décrire votre parcours scolaire et professionnel ?

S. G. Après ce premier cours j'ai enfilé le reste du parcours de façon linéaire : le bac et le barreau. Puis, je me suis tout de suite engagée dans la maîtrise. J'ai ensuite été sélectionnée parmi plusieurs pour faire un stage à la Cour suprême du Canada, le plus haut tribunal au pays. Ce stage qui ne devait durer qu'un an a été renouvelé pour une année supplémentaire. Finalement, sentant que je n'avais pas tout à fait bouclé ma formation, j'ai entrepris un doctorat. Seulement, il m'est apparu important à ce stade de panacher mon parcours. C'est

la raison pour laquelle j'ai voulu entreprendre ce cursus en co-tutelle, soit entre l'université Laval et l'université de Paris II Panthéon-Assas. Ce qui aboutit à 2 doctorats.

F. R. En 1992, avant la mise sur pied de la fondation, c'est au niveau de la maîtrise que vous avez obtenu une bourse de l'AFDU Québec. Pourquoi avez-vous postulé et à quoi vous a-t-elle été utile ?

S. G. J'ai procédé sur la recommandation d'une amie. À ce que l'on me disait, j'allais être une des premières à recevoir une bourse de cet organisme. Elle était petite, 500 \$, je crois. Le montant n'était pas phénoménal, mais j'ai été très touchée d'obtenir un tel encouragement de la part de femmes. Je l'ai dit, je ne recherche pas la reconnaissance, j'ai vécu cet octroi comme une incitation à poursuivre ... ce que j'ai fait.

F. R. Pourquoi le droit ?

S. G. Il faut savoir que j'ai un père et un frère en droit. Personnellement, je n'aime pas la chicane et je ne me voyais pas plaider. Toutefois, je nourrissais un grand amour pour ma langue et c'est cet amour qui fondamentalement m'a motivée. J'adorais le français, mais ne me sentais pas de talent particulier pour l'écriture artistique. Pour moi, la littérature du droit qui semble hermétique au commun des mortels est une forme linguistique toute en précision et en subtilités : elle me passionne. Parlant de cet amour du français, je dois reconnaître que j'ai une admiration sans bornes pour ces québécois_ à qui je reconnais par ailleurs quelques défauts_ qui se sont battus pour garder leur langue et qui continuent de résister à l'envahissement de l'anglais omniprésent en cette terre d'Amérique. J'ai de nombreuses publications à mon actif, mais toutes en français. Je refuse de publier en anglais. En 1995, quand j'ai ouvert mon propre bureau, j'étais spécialisée en services de recherche et de rédaction de mémoire pour la Cour d'appel et la Cour suprême ; toujours au nom de cet amour des mots et de la façon de les utiliser.

F. R. Vous avez connu un très long parcours scolaire. A-t-il présenté quelques difficultés ?

S. G. Pas vraiment. Financièrement, au départ, j'arrivais du marché du travail et disposais donc de quelques économies. Puis à partir de la maîtrise, j'ai obtenu des charges de cours. Socialement, comme j'étais installée au Québec depuis sept ans déjà, j'avais mon réseau d'amis. De ce côté, je dois avouer que j'ai dû sacrifier, accaparée que j'étais par les études, et ce, pendant 15 ans, soit de 1987 à 2002, moment où j'ai obtenu mon doctorat. Dès 2002, j'ai été titularisée.

Je dois reconnaître que quand j'ai terminé ma maîtrise, j'ai postulé sur plusieurs emplois dans mon domaine. Aucun bureau n'a retenu ma candidature. Je présentais plusieurs handicaps cumulés : j'étais une femme, surqualifiée, étrangère et déjà moins jeune. Qu'à cela ne tienne, j'ai poursuivi mon cursus en entamant le doctorat.

Je n'ai jamais vécu de préjudice du fait que j'étais femme. J'avoue ne pas être féministe. J'ai été élevée avec deux frères et dans ma famille on ne m'a jamais accordé de protection particulière du fait que j'appartenais au sexe féminin. Bien sûr, je n'ai pas d'enfant et donc la conciliation travail-famille n'a jamais présenté un handicap à mon implication

professionnelle. J'ai toutefois été confrontée à cette réalité alors qu'une de mes jeunes étudiantes, française, est venue me voir en pleurs parce qu'elle entamait une grossesse non planifiée et inopportune. Devant ce désarroi si humain j'ai réalisé que oui, être une femme et mener des études supérieures peut présenter certaines difficultés.

Plusieurs de mes étudiants et étudiantes sont soucieux de leur avenir. Ce qui les inquiète c'est le grand nombre de diplômé(e)s sur le marché et de ce fait la compétition féroce qui les attend et le risque de ne pas trouver d'emploi dans leur domaine. Je constate toutefois que, garçons ou filles, c'est la même inquiétude.

F. R. Vous êtes certainement au fait qu'alors que les filles en faculté sont majoritaires, les diplômées quittent la profession, selon une étude menée par votre collègue de l'université Laval, Sophie Brière.

S. G. Oui, c'est compréhensible puisque les femmes qui ont des enfants n'ont pas la même disponibilité pour répondre aux urgences. C'est peut-être la raison pour laquelle plusieurs filles choisissent la recherche plutôt que la plaidoirie. Je ne dirige aucun étudiant menant des études de maîtrise ou de doctorat : je n'ai que des étudiantes. Les filles optent pour la recherche. En fait, j'ai eu un étudiant, mais il a dû abandonner pour des raisons familiales, je crois.

F. R. Je vous demanderais en terminant si vous avez des recommandations ou des conseils pour les filles qui seraient tentées d'imiter votre parcours.



S. G. Je leur dirais dans la mesure du possible de suivre leur élan passionné, de ne pas percevoir dans cette entreprise un défi, mais plutôt un plaisir. Je suis sportive, mais ne pratique pas de sport extrême. Or il y a quelques années, j'ai accepté une invitation à gravir l'Everest. Tous mes amis m'ont déconseillé d'entreprendre une telle ascension sans un entraînement préparatoire long et rigoureux. Je me suis lancée quand même : j'ai gravi 6 800 mètres et surpassé mes compagnes et compagnons qui s'étaient pourtant très

physiquement préparés. J'ai réussi parce que pour moi cette aventure relevait du plaisir et non du défi.

Je dirais aussi aux filles de se lancer d'égal à égal et de ne pas surjouer leur identité féminine, c'est-à-dire d'éviter de revendiquer leur différence, et de plutôt se considérer comme ce qu'elles sont: des égales.

Sciences : contributions au Féminin

La reconnaissance des femmes en astronomie et autres sciences

Danielle V. Gagnon

Les historiens qui ont relaté les réalisations des femmes scientifiques ont dû souligner les obstacles rencontrés par celles-ci pour que leur travail soit reconnu, et ce même par leurs pairs. La carrière scientifique des femmes depuis l'Antiquité a été influencée par des facteurs culturels, sociaux et politiques qui ont nui à la reconnaissance de leurs habilités et compétences. Le mode des sciences fut la chasse gardée de la gent masculine dans la plupart des sociétés : les femmes étant reléguées à la sphère domestique, et ce jusqu'à récemment.

Bien que nous connaissions de nombreuses personnalités féminines qui se sont illustrées en astronomie, plusieurs ont vécu des situations personnelles ou professionnelles très difficiles. Quelques exemples :

- Hypathie d'Alexandrie (370-415) enseignait la géométrie, l'algèbre, l'astronomie et la philosophie. Elle fut jugée pour sorcellerie, lapidée à mort et brûlée.
- Maria Wilkelmann (1670-1720) femme très instruite pour son époque, a épousé le mathématicien Gottfried Kirch et poursuivi une carrière en astronomie. Elle a été la première à découvrir une comète : la comète de 1702 (C/1702 H1). Pourtant c'est son mari qui en a pris le crédit. Même s'il a admis la vérité beaucoup plus tard, la comète ne portera pas le nom de Maria, comme il était reconnu dans la discipline.
- Nicole Reine Lepaute (1723-1788) une calculatrice et astronome qui avait l'admiration de ses contemporains. En 1759, elle calcule le retour de la comète de Halley. Toutefois lors de la publication de sa *Théorie des comètes*, l'astronome Alexis Clairaut omet le nom de Nicole Reine Lepaute parmi les calculateurs, oubli motivé par la jalousie.

- Annie Scott Dill Maunder (1868-1947) diplômée en mathématiques et affectée à l'Observatoire royal de Greenwich pour photographier le soleil. Après son mariage, elle doit démissionner de son poste pour cause de restrictions imposées aux femmes mariées dans la fonction publique. Ses compétences lui ont toutefois permis d'analyser les données des taches solaires. Ses observations ont été publiées sous le nom de son mari.



Les Harvard Computers devant le bâtiment C du Harvard College Observatory (1913).

Le harem de Pickering

Au début du 20^e siècle, des femmes formées en mathématiques sont devenues des ordinateurs humains, des calculatrices engagées par des observatoires pour des calculs de données complexes. Entre la fin du 19^e siècle et les années 1950, un astronome, Charles Edward Pickering, a engagé au fil du temps de ces femmes à l'Observatoire de Harvard parce qu'elles étaient payées à un salaire inférieur à celui d'une secrétaire de la même université, soit 0,25 \$ l'heure. Ce groupe a été appelé le *Harem de Pickering*, quelle condescendance ! Une manifestation du sexisme des milieux scientifiques et de la division des tâches en fonction du genre. Et pourtant plusieurs de ces femmes se sont illustrées en astronomie et en astrophysique, dont Williamina Fleming, Annie Jump Cannon, Henrietta Swan Leavitt qui ratra son Nobel pour cause de décès, Antonia Maury, Cecilia Payne-Gaposchkin toutes ont été à la source de découvertes majeures en astronomie.

En Allemagne en 1937 un décret mentionne que sauf dans le domaine social, seuls les hommes peuvent obtenir des chaires universitaires. Ce décret s'ajoutait à la loi de 1933 sur la restauration de la fonction publique. Emmy Noether (1882-1935), mathématicienne, commence comme d'autres collègues à chercher des postes hors Allemagne. Emmy est approchée par le Bryn College aux États-Unis. Ce recrutement est toutefois contesté par des philosophes et historiens de la faculté qui disent « que penseront nos soldats à leur retour s'ils doivent apprendre aux pieds d'une femme ». Emmy Noether obtient tout de même le poste et sera reconnue pour le *théorème de Noether* relatif aux lois de conservation et l'invariance des lois physiques concernant la symétrie.

Après la Seconde Guerre mondiale, Jocelyn Bell (1943) doctorante en radioastronomie, découvre en 1967 le premier pulsar. Encore une fois, c'est son directeur de thèse qui obtient le prix Nobel en 1974 pour cette découverte.

En 1972, Margaret Burbidge (1929), astrophysicienne reconnue, refuse le prix d'astronomie Annie J. Cannon, pour contrer la discrimination des femmes, ce prix n'étant accordé qu'aux femmes.

Il faudrait encore plusieurs pages pour énumérer le nom de toutes celles, astronomes et scientifiques qui ont dû se soumettre aux dictats sociaux de leur époque et accepter que ce soit le nom d'un mari, d'un frère, d'un collègue qui apparaisse officiellement à la suite de leurs réalisations ou découvertes. Encore en 2013 aux États-Unis le fossé entre les sexes est bel et bien présent. Les femmes professeurs universitaires en physique ou en astronomie ont moins d'enfants que leurs collègues masculins. De plus, elles s'attendent à avoir un salaire moindre de 40 % que celui de leurs confrères masculins et à être plutôt assistantes.

Fabienne Casoli, astronome et présidente de l'Observatoire de Paris-PSL, est la première femme à occuper ce poste depuis la création de l'institution en 1667. Lors d'une entrevue en 2020 elle confiait :... *pendant de nombreuses années je n'ai pas eu tant de problèmes que ça à évoluer dans un monde masculin...maintenant je me rends compte... que je me suis censurée, je n'ai pas osé me présenter à des postes de responsabilités...j'ai eu une prise de conscience un peu récente me disant, « Je peux être présidente, au lieu d'être vice-présidente, je peux aussi être directrice au lieu d'être adjointe ».*

Parmi toutes ces femmes cachées ou oubliées par l'histoire, il y en a de nombreuses qui ont laissé leur marque en science, mais dont on n'a pas ou peu entendu parler.

Qui se souvient de :

- Florence Bascom (1862-1945), géologue, spécialiste de la formation des montagnes. En 1906, elle figurait dans le top 100 des meilleurs géologues dans un magazine appelé *American Men of Science*.
- Marjory Stoneman Douglas (1890-1998) est une journaliste environnementaliste. Elle a fait valoir la valeur et l'importance des Everglades (Floride) et les a mis à l'abri d'une menace importante pour cet écosystème en plus de combattre pour les droits des femmes et pour la justice sociale.
- Cecilia Payne-Gaposchkin (1900-1979) a découvert la composition du Soleil. Après des études en botanique elle a traversé l'Atlantique et poursuivi en

- astrophysique. Son mentor, Arthur Eddington de Harvard a qualifié sa thèse de « la plus brillante jamais écrite en astronomie ».
- Rita Levi-Montalcini (1909-2012) médecin. Elle a obtenu un prix Nobel à l'âge de 100 ans, première lauréate à cet âge bien sûr. Elle a découvert le facteur de croissance des nerfs qui guide le développement du système nerveux.
 - Chien-Shiung Wu (1912-1997) d'origine chinoise, a poursuivi son doctorat aux États-Unis. Elle a travaillé au *Projet Manhattan* durant la Seconde Guerre mondiale et a aidé à comprendre comment enrichir l'uranium pour les bombes atomiques. Elle est à l'origine de découvertes montrant que la nature n'est pas toujours symétrique, découvertes pour lesquelles un Nobel a été attribué à 2 hommes, même si c'est elle qui l'a prouvé de manière expérimentale.
 - Katherine Johnson (1918-2020) diplômée en mathématiques. Elle a travaillé 30 ans à la NASA et c'est elle qui a calculé la trajectoire de la mission Apollo pour atterrir sur la Lune. Elle a aussi écrit le premier manuel de l'espace.
 - Ether Lederberg (1922-2006) a étudié les bactéries et les virus et a inventé une technique appelée *replica plating* qui a facilité l'étude des colonies bactériennes. C'est son mari qui a obtenu le Nobel pour cette technique.
 - Annie Easley (1933-2011) mathématicienne et programmeuse informatique. Elle a travaillé sur le codage et le système de navigation du lance-roquettes Centaur.
 - Françoise Barré-Sinoussi (1947) virologue française. Elle a participé à la découverte de la cause du SIDA. Elle a étudié les rétrovirus et déterminé qu'ils étaient responsables du SIDA.

Et combien d'autres femmes dont seuls leurs collègues du même domaine connaissent les réalisations. D'où l'importance de révéler ces modèles pour que les jeunes filles à l'université continuent, comme ces femmes exceptionnelles, révélées ici, de changer le monde. Plus elles seront nombreuses à suivre leurs élans scientifiques, plus leur pouvoir d'influence prendra de l'importance.

Sources :

- Business Insider, Stratégie, 09-09-2018.
- Propos recueillis de Fabienne Casoli par Lucie Bras, 13-03-2020.
- Liliane Blanc, *Des femmes astronomes depuis l'Antiquité*, 2009, web
- Wikipédia, *Des femmes en astronomie*, septembre 2021.
- Sharon Odell, *Les femmes canadiennes en astronomie*, février 2021, web.